



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Internet

Question écrite n° 27059

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur le futur plan numérique du Gouvernement. Le Premier ministre a publié sa feuille de route gouvernementale sur le numérique le 28 février 2013. Conscient des enjeux économiques, sociaux, politiques ayant trait à la technologie numérique, le Gouvernement entend mener une action résolue pour la jeunesse, au service d'une économie plus compétitive, tout en préservant et renforçant les valeurs de la République. Le Gouvernement propose notamment la création de quartiers numériques dans les territoires. Ce projet prévoit la mise en place d'infrastructures, de services, de divers programmes d'excellence mobilisant les acteurs de la filière numérique. Il lui demande de préciser le coût de ces créations de quartiers numériques dans les territoires, et la manière dont ils seront financés.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27059

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : PME, innovation et économie numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2013](#), page 5250

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)